

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Catherine Gauthier

<https://www.cadre21.org/membres/72040f7cd605b91e9880afd6>

Date d'obtention : 2021-10-22 17:05:03



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontrer la victime et la personne qui a signalé: rassurer la victime et soutenir les élèves concerner.

2. Evaluer la situation en posant des questions: sans juger et en étant rassurant.

Remplir la grille d'évaluations qui comporte:

- L'amorce (le contexte de la situation)
- la nature des images, gestes, photos et vidéos
- l'intention (geste impulsif ou malveillant)
- l'étendue du partage et de la propagation des images et vidéos.

3. Vérifier les informations recueillies auprès de tous les jeunes de la situation de sextage (auprès de la victime, témoins, élèves impliqués ET compléter la grille d'évaluation de l'incident. Demander a toutes les personnes impliquées de ne pas parler de la situation de sextage.

* Evaluer, déterminer la gravite et l'urgence de la situation (geste impulsif ou malveillant) pour savoir quel est le niveau d'intervention requis: je remplie la grille d'évaluation ou j'appelle le policier éducateur

4. Parler a l'investigateur pour avoir sa version et pour savoir quelle était son intention, tout en protégeant les autres jeunes qui ont témoigné et en rassurant la victime.

SI GESTE IMPULSIF:

Faire étapes 1 a 4 .

Confiscation du téléphone ou autres appareils

Appel policier éducateur

Communiquer avec parents de tous les jeunes impliqués.

GESTE MALVEILLANT:

Appeler immédiatement le policier éducateur. Il prendra alors en main le reste de la procédure.

Faire un plan de match a savoir a quel moment les infos seront divulguées.

En TOUT TEMPS

Ne pas regarder les images

Rassurer la victime

Agir rapidement

Préserver l'identité de tous les jeunes impliqués.

Déterminer si acte impulsif ou malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Dans le cas no 1 et 2 :

La jeune, Meghan, envoie des images intimes d'elle-même a son petit ami.

Les jeunes sont a la même école donc moins de risque de propagation que si William était dans une autre école.

Les jeunes ont a peu près le même age

On ne sait pas si William a partager la photo

Les parents de Meghan ne savent surement pas qu elle a prise des photos nues d 'elle et qu'elle les a partagées.

- Dans le cas no 1 :

Meghan ne sait pas que son amie en a parle a un intervenant

- Dans le cas no 3:

Le père ne connait pas l'identité de la personne a qui Nicolas a envoyé les photos (âge de l'individu qui a reçu les images, l ampleur de la propagation, et donc plus difficile d'évaluer la gravite de la situation

La situation s'est déroulée a l'extérieur de l'école

Nicolas ne sait pas que son père a vu les images et qu'il en informe un intervenant de l'école.

Le père a regarder les photos intimes de son fils Nicolas

La situation ne se règlera pas a l'école. L'intervenant doit référer le père au Services de police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La situation 3 me semble plus délicate que les 2 autres pour les raisons évoquées dans la question précédente:

Le père ne sait pas à qui Nicolas a envoyé les images

La situation est arrivée à l'extérieur de l'école

Nicolas ne sait pas que son père a vu les images et ne sait pas que son père en parle à un intervenant de l'école

Le père a regardé les images à caractères sexuelles donc il a consulté des images pornographiques. Il faudra en informer la police et la DPJ.

On ne peut pas savoir, pour le moment, l'ampleur de la diffusion des images et combien d'images les jeunes ont partagées.